



HAL
open science

Vers l'établissement d'une " nationalité noire " ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly

Claire Bourhis-Mariotti

► To cite this version:

Claire Bourhis-Mariotti. Vers l'établissement d'une " nationalité noire " ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly. *IdeAs: idées d'Amérique*, 2015, *Migrer dans les Amériques*, 6, 10.4000/ideas.1126 . hal-01455037

HAL Id: hal-01455037

<https://hal.science/hal-01455037>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



IdeAs
Idées d'Amérique

6 | Automne/Hiver 2015
Migrer dans les Amériques

Vers l'établissement d'une « nationalité noire » ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly

Towards the creation of a "black nationality"? James Theodore Holly's Haitian Dream

¿En busca de una "nacionalidad negra"? El sueño haitiano de James Theodore Holly

Claire Bourhis-Mariotti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ideas/1126>

DOI : 10.4000/ideas.1126

ISSN : 1950-5701

Éditeur

Institut des Amériques

Référence électronique

Claire Bourhis-Mariotti, « Vers l'établissement d'une « nationalité noire » ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly », *IdeAs* [En ligne], 6 | Automne/Hiver 2015, mis en ligne le 08 décembre 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ideas/1126> ; DOI : 10.4000/ideas.1126

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



IdeAs – Idées d'Amérique est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Vers l'établissement d'une « nationalité noire » ? Le rêve haïtien de James Theodore Holly

Towards the creation of a "black nationality"? James Theodore Holly's Haitian Dream

¿En busca de una "nacionalidad negra"? El sueño haitiano de James Theodore Holly

Claire Bourhis-Mariotti

Introduction

- 1 Dans les années précédant la guerre de Sécession, alors que les villes, les États et le gouvernement fédéral américains légiféraient toujours plus en défaveur des populations esclaves et noires libres, détériorant chaque jour un peu plus les conditions de vie des Africains-Américains, quelques militants exprimèrent l'idée d'une émigration choisie en Haïti. Depuis qu'elle était devenue indépendante en 1804, Haïti jouissait d'une réputation sans pareille aux yeux des Noirs, notamment parce que la « race » y était inscrite jusque dans sa Constitution¹, et qu'elle semblait être le lieu idéal où la communauté africaine-américaine pouvait se rassembler et faire l'expérience concrète de la citoyenneté, en y établissant une « nationalité noire ». Cette idée n'était pas à proprement parler « originale » à la fin des années 1850. Une première vague d'émigration en Haïti avait eu lieu dans les années 1820, encouragée par le Président haïtien Jean-Pierre Boyer, mais elle n'eut pas le succès escompté : la plupart des Noirs qui avaient tenté l'aventure haïtienne n'étaient pas armés pour faire face à un environnement différent du leur. Se plaignant dans certains cas du climat, mais surtout d'une sorte de « choc des civilisations » (langue, religion, culture, éducation) auquel il n'étaient pas préparés – sans parler du fait que beaucoup étaient des citoyens souvent nés libres, et non d'anciens esclaves, peu enclins à travailler sur les terres qui leur avaient été allouées –, il semblerait que la majorité de

ceux d'entre eux qui survécurent au transport et aux conditions de vie sur place fit le voyage en sens inverse dans les mois ou années qui suivirent leur arrivée (Bourhis-Mariotti, 2013). Dès lors, l'on peut se demander ce qui poussa plusieurs milliers de Noirs à tenter à leur tour leur chance en Haïti, quelques décennies plus tard.

- 2 Avant toute chose, il paraît important de s'attarder quelque peu sur le contexte abolitionniste de l'époque. En effet, les trente années précédant la guerre de Sécession virent la montée en puissance d'un mouvement abolitionniste plus radical, plus immédiatiste, partisan de la doctrine dite du *'stay and fight'* (« rester et se battre »). Il ne faut pas oublier que ces années virent le durcissement des lois envers les Noirs, notamment après la révolte de Nat Turner en 1831², durcissement qui accompagna le doublement du nombre d'esclaves entre 1830 et le début de la guerre de Sécession – le Bureau du Recensement recensait 2 009 043 esclaves noirs en 1830, contre 3 953 760 en 1860 (U.S. Bureau of the Census, 1975). Désormais regroupés au sein de Conventions de Noirs, des associations qui fleurissaient alors à l'échelon local comme à l'échelon national (Pease & Pease, 1971 : 191-205), la majorité des militants africains-américains demandait l'émancipation et l'égalité des droits pour tous les Noirs sur le sol états-unien. À l'époque, à quelques exceptions près, l'on n'envisageait pas de quitter les États-Unis mais bien d'y rester, et d'y rester libres (et si possible égaux en droit), et l'on rejetait massivement le projet de colonisation des Noirs libres et émancipés en Afrique, fer de lance de l'*American Colonization Society* (ACS). Cette association américaine fondée en 1816, dont les motivations étaient aussi philanthropiques que racistes, encourageait alors la colonisation des Noirs en Afrique, pour leur offrir un sort meilleur, mais également pour s'assurer qu'ils quittaient bien les États-Unis, une république qui devait rester « blanche » (Burin, 2005).
- 3 Paradoxalement, dans le même temps, un certain nombre de militants africains-américains osèrent se déclarer ouvertement en faveur de certains projets d'émigration des Noirs libres et émancipés hors des États-Unis – projets qui se concrétisèrent avec le départ de plusieurs milliers de Noirs pour Haïti entre 1859 et 1862. Certes, la plupart de ces Noirs ne se reconnaissaient pas dans les projets de colonisation de l'ACS, notamment parce qu'ils estimaient que cette dernière, une organisation composée uniquement d'hommes politiques et d'abolitionnistes blancs, ne pouvait pas légitimement prétendre travailler dans l'intérêt de la population noire. Cela n'empêcha cependant pas certains Noirs libres, farouchement opposés à la colonisation, d'élaborer des projets assez semblables qu'ils préféreraient nommer « émigration » volontaire. Il s'agissait pour eux de rassembler, selon leurs propres règles du jeu, la communauté africaine-américaine en dehors des États-Unis. En fait, bien que souffrant d'une association quasi-systématique avec l'ACS, le mouvement émigrionniste était bel est bien présent parmi les activistes noirs, et ce depuis le début du XIXe siècle ; Paul Cuffe, par exemple, n'attendit pas l'ACS pour se lancer dans son aventure africaine³.
- 4 Mais cette opposition entre émigrionnistes et anti-colonisationnistes qui grandit au sein de la communauté noire entre 1830 et la guerre de Sécession n'est pas l'objet principal du présent article. Pour paraphraser Frederick Douglass, « [Notre] sujet est Haïti, la République Noire » (Douglass, 1893 : 7)⁴ : Haïti en tant que lieu vers lequel convergèrent ces idéaux émigrionnistes à la fin des années 1850 ; Haïti comme lieu idéal de rassemblement et de reconstruction de la communauté africaine-américaine. Ainsi, nous nous intéresserons plus particulièrement à la façon dont la « propagande » diffusée par les partisans de l'émigration en Haïti, et en premier lieu James Theodore Holly,

poussa plusieurs milliers de Noirs à sauter le pas, tout en montrant que la question de l'émigration en Haïti ne saurait être dissociée de l'émergence d'une volonté d'établir une « nationalité noire » au sein de la communauté africaine-américaine. En d'autres termes, nous verrons que ce voyage vers cette autre nation fut en quelque sorte la traduction concrète d'un cheminement intérieur vers une prise de conscience nationaliste – l'acte choisi d'émigration menant ces Africains-Américains à réfléchir à une redéfinition et une reconstruction identitaire de leur communauté.

James Theodore Holly, fervent partisan d'Haïti

- 5 Alors que le débat émigrionniste battait son plein, l'adoption du Compromis de 1850 et du *Fugitive Slave Act* (loi sur les esclaves fugitifs) qui l'accompagnait porta un coup à toute la communauté noire, qui envisagea alors plus concrètement la fuite. Il faut dire que le *Fugitive Slave Act* de 1850 obligeait les agents de tous les États à arrêter toute personne suspectée d'être un esclave en fuite et à la restituer à son propriétaire, sans que ce dernier ait à en prouver la possession. Toute personne aidant un fugitif en lui fournissant des soins ou même de la nourriture, ainsi que tout agent d'État refusant d'appliquer cette loi était passible de six mois d'emprisonnement ainsi que d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 dollars. Cette loi abominable eut en outre des effets pervers en ce qu'elle augmenta considérablement le nombre d'enlèvements, de kidnappings de Noirs libres, qui étaient ensuite emmenés dans les États du Sud, sans que les kidnappeurs ne soient réellement inquiétés. Dans ce contexte particulièrement dur pour les Noirs, même les plus ardents défenseurs du principe de '*stay and fight*' ne purent échapper aux débats autour de l'émigration et de la « nationalité noire » qui étaient les principaux sujets de préoccupation des Noirs réunis au sein des Conventions. La Convention sur l'Émigration de 1854, notamment, prit de nombreuses résolutions encourageant l'émigration, et créa un comité de réflexion chargé d'étudier toutes sortes de propositions d'émigration sérieuses (*Proceedings*, 1854). Elle confia alors à un jeune révérend Noir, James Theodore Holly, le soin de se pencher sur la possibilité pour les Africains-Américains d'émigrer en Haïti. Ce dernier était en effet convaincu qu'Haïti, une République déjà « noire », était le lieu idéal vers lequel émigrer.
- 6 James Theodore Holly⁵ ne figure pas au panthéon des leaders africains-américains du XIXe siècle. Pourtant, il a côtoyé les plus grands : Martin R. Delany, Frederick Douglass, Henry Highland Garnet, et de nombreux autres militants noirs qui se distinguèrent dans les années précédant la guerre de Sécession. Né de parents libres en 1829 à Washington D.C., où il passa les quinze premières années de sa vie, baptisé et élevé dans la religion catholique, James Theodore Holly se convertit et devint en 1852 membre de l'Église Épiscopale⁶ de Détroit, dans le Michigan, où il fut immédiatement admis dans les ordres. Il fut ordonné diacre en l'église Saint Paul de Détroit le 17 juin 1855, puis prit ses fonctions en l'église Saint Luc de New Haven, dans le Connecticut, où il fut ordonné prêtre le 2 janvier 1856. Sa rapide ascension dans l'Église Épiscopale était à l'image de son dévouement pour Haïti ; comme il le souligna à plusieurs reprises dans différentes lettres qu'il envoya par la suite aux autorités épiscopales, James Theodore Holly embrassa très tôt la cause d'Haïti : « il (...) s'était promis avant l'âge de 10 ans de devenir ministre du culte afin d'officier en tant qu'apôtre et évangéliste auprès du peuple haïtien » (Holly, 1862).

« James Theodore Holly, D.D., LL.D., Missionary Bishop in Haiti »



SOURCE : HOLLY, JAMES THEODORE, *FACTS ABOUT THE CHURCH'S MISSION IN HAITI: A CONCISE STATEMENT BY BISHOP HOLLY*, NEW YORK, THOMAS WHITTAKER, 1897.

PUBLIÉ AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE RICHARD MAMMANA, DIRECTEUR, ANGLICANHISTORY.ORG

- 7 Prenant part aux débats animés des années 1850 entre les Noirs émigrationnistes et leurs détracteurs, il était déjà très militant, convaincu que la première république noire était l'endroit idéal où les Noirs pourraient s'établir durablement et « s'élever ». Déjà dans ses écrits se profilaient les deux arguments principaux de James Theodore Holly – et d'autres émigrationnistes – en faveur de l'émigration des Africains-Américains en Haïti. D'une part, l'émigration d'Africains-Américains était vue comme bénéfique à Haïti et aux Haïtiens. Holly revint d'ailleurs à de nombreuses occasions sur l'aspect « civilisateur » de l'émigration, arguant que, grâce à leurs contacts privilégiés avec les Blancs, les Africains-Américains étaient plus civilisés que les Haïtiens, et mettant ainsi en exergue la possibilité pour les premiers d'étendre, en quelque sorte, la « civilisation américaine » – un discours que l'on pourrait presque qualifier d'impérialiste. D'autre part, en servant la cause d'Haïti, en se comportant de façon exemplaire et en faisant la preuve que les Noirs étaient capables de s'autogérer et de prospérer sans l'aide des Blancs, les émigrés africains-américains serviraient également la cause des Noirs restés aux États-Unis, et donc participeraient à l'effort collectif de lutte contre les discriminations à l'intérieur des États-Unis (Newsome, 1854).
- 8 Ayant pour objectif de devenir missionnaire en Haïti, et prenant très à cœur le rôle de « commissaire à l'émigration » qui lui fut confié en 1854, Holly tenta de convaincre L'Église Épiscopale de financer son premier déplacement sur l'île. Le 1^{er} juillet 1855, quelques semaines seulement après avoir été ordonné diacre, Holly se rendit à New York dans le but d'être nommé missionnaire en Haïti par les autorités épiscopales. Le sujet fut porté devant le *Foreign Committe of the Episcopal Church* (le comité en charge des missions

en-dehors des États-Unis) qui, bien que refusant de mettre en place une mission officielle en Haïti, chargea Holly de se rendre sur place afin de collecter des informations relatives à une éventuelle « ouverture » pour l'établissement de l'Église Épiscopale au sein de la république noire (Holly, 1897). Holly ne reçut pas officiellement de financement dans ce sens, mais quelques donateurs privés (des membres de l'Église Épiscopale, pour la plupart rattachés au diocèse du Connecticut au sein duquel Holly officiait alors) assurèrent le financement de son voyage. Il quitta ainsi New York le 11 juillet 1855, et débarqua à Port-au-Prince le 1^{er} août 1855 (Holly, 1855a).

- 9 À son arrivée sur l'île, la situation n'était guère réjouissante. En 1855, ravagé par un état quasi-permanent de guerre civile, Haïti était encore un pays agricole sous-développé, affaibli par de fortes tensions économiques et sociales. Ayant pour principal objectif d'enquêter sur la pertinence d'implanter son Église en Haïti, Holly rencontra rapidement les hommes d'Église déjà présents sur l'île (Holly, 1855b)⁷. Très vite, Holly, qui cherchait à obtenir des aides financières significatives, fut mis en contact avec un Haïtien nommé Émile de Ballette, à qui il exposa son projet⁸. Ballette était un juge haïtien qui avait fait ses études à Londres où il s'était converti à l'Église Anglicane, et était par conséquent tout à fait favorable à l'établissement de l'Église Épiscopale en Haïti. Le rapport envoyé par Holly au *Foreign Committee of the Episcopal Church* à son retour aux États-Unis contient à ce propos un document écrit de la main de Ballette, dans lequel ce dernier, tout en insistant sur le fait que les lois et la constitution haïtiennes protégeaient toutes les religions sans exception, soulignait que le « secret » d'une mission fructueuse était avant tout l'implantation d'une « école gratuite ». Cette mission devait être financée par ses fondateurs, qui ne devaient pas oublier de fournir tout le matériel scolaire nécessaire – en français évidemment. Enfin, il précisait que des connaissances médicales seraient grandement appréciées chez les futurs missionnaires (Holly, 1855b). Au bout de quelques semaines, à court d'argent, Holly fut contraint de repartir aux États-Unis avant d'avoir pu négocier quoi que ce soit de concret avec les autorités haïtiennes. Néanmoins, les perspectives étaient plutôt encourageantes – non pas pour ce qui était de l'émigration d'Africains-Américains en Haïti, mais plutôt pour l'espoir que Holly entretenait d'implanter durablement l'Église Épiscopale sur l'île. Ainsi, dès son retour en Septembre 1855, Holly tenta à nouveau, en vain, de convaincre les autorités épiscopales du bien-fondé d'une mission religieuse en Haïti. En octobre et novembre 1855, il fit la tournée des églises de New York, racontant son court voyage, et faisant la promotion d'Haïti à tous ceux qui venaient l'écouter. C'est alors que commença véritablement la première campagne de propagande directe en faveur de l'émigration en Haïti, non plus seulement à destination des élites africaines-américaines qui se réunissaient en Conventions, mais à destination des couches plus populaires de Noirs libres et émancipés – une propagande à l'initiative d'un Noir, qui plus est, sans véritable soutien financier, religieux, ou politique. Mais fin novembre 1855, Holly dut se rendre à l'évidence : si son idée séduisait une partie des Noirs qui venaient assister à ses conférences, l'Église Épiscopale, de son côté, se refusait toujours à soutenir une mission officielle en Haïti, car le manque de visibilité concernant l'implantation de l'Église sur l'île la rendait réticente à s'engager financièrement.
- 10 Peu de temps après, les Africains-Américains réunis lors de la seconde Convention sur l'Émigration d'août 1856 à Cleveland, dans l'Ohio, échouèrent, comme leurs prédécesseurs, à trouver un consensus à propos de l'endroit vers lequel émigrer, et à son grand dam Holly ne parvint pas à obtenir les fonds nécessaires pour son projet haïtien.

Plus que jamais en quête de financement, Holly passa l'été 1856 à prêcher en faveur d'Haïti, et publia en 1857 un ouvrage reprenant le contenu de ses conférences de 1855 et 1856, faisant explicitement la promotion d'Haïti comme terre d'émigration pour les Africains-Américains. Cet ouvrage, intitulé *Vindication of the Capacity of the Negro Race* (littéralement : « Justification des capacités de la race noire »), avait pour objectif de prouver, à travers l'étude de la révolution haïtienne et de l'histoire du pays, la capacité des Noirs à s'autogouverner, et par là-même l'égalité de la race noire, contribuant ainsi à permettre aux Africains-Américains de retrouver leur dignité et à être fiers de leur « race » (Holly, 1857 : 4). Cela étant, le but ultime de Holly était surtout de faire la publicité de son projet émigrionniste. Plutôt que de tenter d'obtenir davantage de droits aux États-Unis, les Africains-Américains devaient selon lui se rendre en Haïti pour y apporter de l'aide matérielle et technique, pour faire d'Haïti une nation riche et respectée ; au-delà de la dimension civilisatrice de l'émigration en Haïti, mise en avant par Holly, ce dernier minimisait l'importance de la lutte pour les droits civiques sur le sol états-unien, considérant que l'obtention de ces droits sur le sol américain n'apporterait rien aux Noirs des autres nations. Au contraire, la mission proposée par Holly revêtait une portée universelle. Il ne s'agissait pas d'améliorer les conditions de vie des seuls Africains-Américains, mais de « sauver » l'ensemble de la race noire :

Si une souveraineté noire puissante et civilisée peut être développée jusqu'à atteindre un niveau d'envergure nationale dans les Antilles, dans un lieu où les clés du commerce entre les deux hémisphères peuvent être détenues ; cela permettra alors de résoudre tous les problèmes du Noir, qu'il s'agisse de l'esclavage, du préjugé de race ou du rejet, et ce partout où sur la surface du globe de tels problèmes se posent, en leur apportant une solution satisfaisante (Holly, 1857 : 46).

- 11 En cela, le projet de Holly se distinguait clairement du projet d'émigration des années 1820, mais aussi des intentions des émigrionnistes noirs des années 1850, qui voyaient plutôt dans cette émigration une façon de sauver leurs pairs du terrible destin qui était le leur aux États-Unis.
- 12 Qu'il eût une portée universelle ou non, ce plan d'émigration soutenu par Holly manquait cruellement de financements. Holly avait compris que l'argent était la clé de son projet, et devant le refus de l'Église Épiscopale d'approprier des fonds pour une mission en Haïti, Holly entreprit de se rapprocher de Frank P. Blair Jr., un député Républicain du Missouri, ouvertement favorable à la colonisation des Noirs libres et émancipés en Amérique Centrale. À l'instar de Blair, Holly jugeait que l'Afrique ne convenait pas aux Africains-Américains et plaidait par conséquent en faveur d'Haïti (Blair, 1859 : 22-23). Mais faute d'obtenir le soutien financier de Blair, et sans abandonner son projet pour autant, Holly participa à la troisième Convention sur l'Émigration d'août 1858 à Chatham, dans le Haut-Canada. Encore une fois, il ne s'y dégagea pas de consensus ; les délégués présents refusèrent de soutenir une destination en particulier, se contentant de donner leur bénédiction à tous ceux qui envisageaient de quitter les États-Unis. Ils changèrent cependant le nom de leur organisation en « Association pour la Promotion des Intérêts des Peuples de Couleur du Canada et des États-Unis », encourageant de cette façon toutes les initiatives – y compris autres que l'émigration – ayant pour but l'amélioration de la condition des Noirs. Holly perdit alors un soutien important pour ses projets d'émigration, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à prêcher en faveur d'Haïti, mais à titre individuel.
- 13 Après le Compromis de 1850 et son *Fugitive Slave Act*, et plus encore après l'arrêt *Dred Scott v. Sanford* de 1857, dans lequel la Cour Suprême déclara notamment qu'un Noir, même

libre, ne pouvait être citoyen des États-Unis, et ne pouvait donc pas tenter de poursuites dans les tribunaux fédéraux (les Africains-Américains n'ayant selon cet arrêt « aucun droit qu'un homme blanc fût tenu de respecter »), l'émigration, l'exil, la recherche d'une vie meilleure hors du territoire états-unien devinrent plus que jamais d'actualité pour les irréductibles émigrationnistes. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans les journaux africains-américains des années 1858 à 1862, aux côtés des articles spécifiquement pro-Haïti de Holly, de nombreux articles, pamphlets et autres lettres ouvertes promouvant l'émigration. Il n'est pas rare non plus d'y trouver d'innombrables références à Haïti, mais aussi de véritables débats passionnés sur cette destination. Si, comme nous l'avons souligné, le contexte immédiat, la conjoncture politique y étaient clairement favorables, une offre émanant directement du gouvernement haïtien apparut fort à propos.

La « mission haïtienne » de James Theodore Holly et le Bureau de l'Émigration Haïtien de James Redpath : deux projets simultanés d'émigration en Haïti

- 14 Haïti avait à sa tête un nouveau Président, le Général Fabre-Nicolas Geffrard. Il semble, à la lecture des journaux de l'époque, que Geffrard initia une campagne de recrutement d'Africains-Américains candidats à l'émigration en Haïti dès son accession au pouvoir en janvier 1859. A l'été 1859, Geffrard décida de s'attacher les services d'un Américain pour accélérer le processus de recrutement d'Africains-Américains (Redpath, 1861a : 120). Cet Américain, c'était James Redpath, un abolitionniste blanc et fidèle ami du célèbre abolitionniste John Brown – exécuté la même année –, qui se vit confier le rôle de « *General Agent of Emigration to Hayti for the United States and the Canadas* »⁹, c'est-à-dire d'agent spécial du gouvernement haïtien en charge du Bureau de l'Émigration Haïtien installé à Boston, aux États-Unis. La correspondance entre Redpath et un certain Victorin Plésance, alors Secrétaire d'État aux Relations Extérieures de la République d'Haïti, révèle que la campagne de recrutement de candidats à l'émigration commença réellement à l'automne 1860 (Haytian Bureau of Emigration (HBE), 1860-1861 : 13). En fait, au-delà de son souhait « d'améliorer [les] méthodes de culture [en Haïti] et de venir en aide aux noirs des États-Unis, victimes du préjugé de couleur » (Dorsainvil, 1934 : 278), et tout comme son prédécesseur trente ans plus tôt, Geffrard souhaitait surtout utiliser Redpath pour obtenir la reconnaissance de la république noire par le gouvernement américain. Sans équivoque, la mission de Redpath était double : attirer des Africains-Américains en Haïti, et œuvrer en faveur de la reconnaissance d'Haïti. Pour ce faire, Redpath entendait non seulement publier un « guide » d'Haïti, mais aussi des articles en faveur de l'émigration en Haïti dans des journaux (africains-)américains, et obtenir le soutien de ceux des leaders noirs qui étaient ouvertement émigrationnistes.
- 15 Il faut souligner que le travail de propagande et de recrutement de Redpath avait été précédé (et facilité) par des dizaines d'années de propagande haïtienne plus ou moins directe. En effet, les journaux noirs et/ou abolitionnistes avaient déjà commencé à diffuser des informations tout à fait positives sur la république haïtienne dès le début des années 1830, par le biais d'articles, de transcriptions de discours, ou encore de lettres ayant pour sujet Haïti, ses institutions, son environnement, sa révolution, ou ses héros noirs (Bourhis-Mariotti, 2015). Il n'est donc pas surprenant que Redpath soit parvenu, dès

1860, à recruter des militants noirs influents et respectés en tant qu' « agents africains-américains » aux États-Unis, afin de l'aider à faire circuler l'« invitation » de Geffrard au sein de la communauté noire libre. Les archives manuscrites du Bureau de l'Émigration Haïtien citent d'éminents Africains-Américains parmi ces Agents, y compris James Theodore Holly, H. Ford Douglas, William Wells Brown, ou encore Henry Highland Garnet. Chacun d'entre eux, une fois recruté, reçut une lettre d'instructions détaillant ses devoirs en tant qu'agent. Ainsi, ils devaient voyager dans les différents États américains, dans le but de recruter des « citoyens d'origine africaine, appartenant principalement à la catégorie des fermiers et des ouvriers », et d'informer ces derniers des avantages que représentait « Haïti en tant que foyer pour les races de couleur d'Amérique ». Les agents devaient aussi, au cours de leurs « tournées », distribuer des exemplaires des lois d'Haïti traduites en anglais, envoyer à Redpath les adresses des familles ayant l'intention d'émigrer, et enfin lui adresser deux fois par semaine des rapports détaillés de leurs activités (HBE, 1860-1861 : 24).

- 16 La propagande haïtienne émigrionniste passait aussi par la production de discours de la part de ces fameux agents (ou de leurs amis émigrionnistes et abolitionnistes), et leur reproduction dans des journaux – noirs comme blancs. Redpath s'assura notamment de l'appui de prestigieuses publications « blanches » tel le *New York Tribune*, qui jouissait en 1860 d'une diffusion record de 200 000 exemplaires par jour (Chronicling America, 2012). Redpath considérait le *New York Tribune* comme l'« instrument du Parti Républicain » qui, en 1860, « promet[tait] d'être le prochain pouvoir dominant [aux États-Unis] », et dont il s'était assuré le soutien – « l'influence » –, tant pour ce qui était de la promotion de l'émigration en Haïti que de l'obtention de sa reconnaissance par le gouvernement américain. Redpath avait commandé des milliers d'exemplaires du *Tribune* et de l'*Anglo-African* (respectivement 40 000 et 10 000 exemplaires) dans lesquels figuraient les lois haïtiennes traduites en anglais et la Circulaire de Redpath, afin de pouvoir les distribuer lors des meetings pro-émigration que ses agents et lui avaient prévu de tenir à travers tout le pays (HBE, 1860-1861 : 16). Enfin, Redpath chercha à obtenir l'appui du second journal africain-américain en circulation en 1860, à savoir le journal de Frederick Douglass : *Douglass' Monthly*. Étant donné la position officielle de Frederick Douglass sur l'émigration à cette époque (Douglass, dans les années 1850, s'opposait plutôt fermement à l'émigration de ses compatriotes), l'on peut imaginer que les efforts de Redpath en ce sens furent vains. Redpath restait d'ailleurs prudent, quoi qu'assez optimiste, sur ce sujet, conscient du positionnement défavorable de Douglass : « pour ce qui est de m'assurer le soutien du second journal publié par des hommes de couleur aux États-Unis, et bien que son éditeur [Douglass] ait jusqu'ici toujours pris position contre l'émigration, il y a de fortes chances que j'obtienne son aide » (HBE, 1860-1861 : 17-18).
- 17 Et en effet, Douglass ne tarda pas à publier régulièrement des documents de propagande haïtienne pro-émigrionniste. Quant à savoir si ce « revirement » d'opinion de Douglass était si inattendu et étonnant que cela, il convient de rester nuancé. En effet, même s'il ne s'était, jusqu'alors, jamais ouvertement prononcé en faveur de l'émigration en Haïti, pour autant Douglass n'avait jamais dissimulé sa curiosité, voire son admiration, pour la république noire. Déjà en avril 1848, Frederick Douglass avait évoqué Haïti dans des termes élogieux et regretté que les Américains en général et les Africains-Américains en particulier ignorent tout ou presque de cette île qu'il qualifiait d'« extrêmement intéressante » (Douglass, 1848). Partant de ce constat, Douglass avait décidé de publier régulièrement dans les pages de *The North Star* (le premier journal publié par Douglass

entre 1847 et 1851) la correspondance d'un certain Harold – ce dernier rendant compte de son « pèlerinage » en Haïti (Harold, 1848). Une preuve plus tardive de son admiration pour Haïti fut publiée par la suite en juillet 1861, Douglass déclarant alors, à l'occasion d'un article justement consacré à l'émigration en Haïti, qu'il se réjouissait de la prospérité de « l'île » [sic], et qu'elle était pour lui source de fierté et d'espoir (Douglass, 1861b). Enfin, ultime témoignage de son adhésion implicite à ce projet d'émigration, ou tout au moins, preuve de son attirance pour Haïti, Frederick Douglass avait planifié de s'y rendre avec sa fille, sur invitation du Consul haïtien de Philadelphie, au printemps 1861, mais le déclenchement de la guerre de Sécession le contraignit à reporter son voyage (Douglass, 1861a).

L'émigration en Haïti et l'établissement d'une « nationalité noire »

- 18 Mois après mois, James Redpath et le Bureau de l'Émigration qu'il dirigeait firent publier des articles, des transcriptions de discours, ou encore des récits en faveur d'Haïti, dans de nombreux périodiques américains, nordistes comme sudistes, blancs comme noirs. À titre d'exemple, l'on peut citer une lettre adressée au Président Geffrard par George W. Wilson, « agent de l'Ohio », depuis Port-de-Paix le 10 juillet 1862, et publiée en français dans le journal *L'Union*, de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), le 1^{er} octobre 1862, en première page. Cette lettre *a priori* privée (sa vocation première n'était pas d'être diffusée aux États-Unis) était en fait un outil ingénieux de propagande, car l'agent qui écrivait à Geffrard à propos d'une colonie de 250 « citoyens intelligents, industriels, (...) et bien entendu fermiers possédant un capital de \$30,000 » ne tarissait pas d'éloges à propos d'Haïti, et de la générosité de son gouvernement. Wilson vantait le succès de sa colonie, et concluait qu'il espérait retourner en Haïti avec « beaucoup d'autres » Noirs volontaires (Wilson, 1862).
- 19 Rapidement, Redpath chercha à étendre encore sa sphère d'influence et ne se contenta plus de recruter des agents africains-américains ou de diffuser sa propagande *via* les journaux que nous avons déjà cités ; il fit également marcher son réseau d'abolitionnistes blancs qu'il convainquit de diffuser l'offre de Geffrard dans leurs discours ou leurs écrits et/ou de se rallier à la cause de la reconnaissance de la petite république (HBE, 1860-1861 : 41-42 ; 56). Mais surtout, il finit par publier en 1861 et 1862 son propre journal, *The Pine and Palm*, dédié spécifiquement à l'émigration en Haïti (bien que ce ne fût pas officiellement là sa seule raison d'être), accroissant de fait la visibilité de son projet. Ainsi, dans son premier éditorial, l'abolitionniste exposa les objectifs avoués de son nouvel outil de propagande : « ce journal sera[it] consacré à la défense de la liberté et des intérêts des races de couleur de l'Amérique ». Il entendait défendre entre autres choses et « en premier lieu » la cause de l'émigration en Haïti, d'une part pour en favoriser le développement et la porter au rang de « grande puissance des Amériques », et d'autre part parce qu'Haïti était pour lui l'endroit idéal pour établir durablement et efficacement une « nationalité noire » (Redpath, 1861b). À la lecture de ses écrits, l'on ne peut que constater que les objectifs de Redpath rejoignaient parfaitement ceux de Holly, discutés plus haut, à savoir le renforcement d'Haïti par le biais de l'émigration, et ainsi sa régénération politique, conduisant à l'avènement d'une république puissante et respectée. Comme Holly, Redpath entendait mener un combat non pas à l'échelle d'une seule nation (les États-Unis), mais à l'échelle du continent tout entier et au-delà ; il défendait une cause à proprement parler « universelle » – un combat qui se réclamait de

l'héritage de son ami John Brown. Il faut comprendre par-là que la fin, c'est-à-dire la fusion des races blanche et noire et l'établissement d'un gouvernement cosmopolite permettant le « règne de la paix sur Terre et des hommes de bonne volonté », justifiait les moyens, révolutionnaires si besoin. De fait, son « programme » passait par l'« éradication immédiate de l'esclavage » ; Redpath insistait fortement sur l'inutilité absolue de la méthode dite de « persuasion morale » si chère à son contemporain William Lloyd Garrison. James Redpath estimait qu'avant de pouvoir « fusionner » avec la race blanche, la race noire devait en premier lieu se faire respecter et prouver qu'elle était parfaitement égale à la race blanche, preuve qui passait par l'établissement d'une « nationalité noire » et d'une nation puissante et respectée, puis la création d'un « Commonwealth noir » dans les Caraïbes (Redpath, 1861b).

- 20 Ayant maintenant en tête la finalité du projet de Redpath, nous pouvons facilement comprendre que *The Pine and Palm* était clairement conçu comme un outil de propagande au service de l'émigration en Haïti. Aussi, le journal publiait régulièrement, aux côtés de simples publicités vantant le plan d'émigration à l'initiative du gouvernement haïtien, des retranscriptions des discours prononcés par les Africains-Américains favorables à l'émigration et/ou grandiloquents au sujet de l'île.
- 21 Si l'on en croit les annonces publiées dans *The Pine and Palm*, les 62 premiers émigrants quittèrent New York le 3 Janvier 1861, et en l'espace de 12 mois un peu plus de 1100 émigrants se rendirent en Haïti. Plusieurs centaines d'autres les rejoignirent l'année suivante (Boyd, 1955 : 176 ; Holly, 1860). Comme leurs prédécesseurs dans les années 1820, la plupart de ces Noirs n'étaient manifestement pas préparés à ce déracinement. Encore une fois, il semblerait que la majorité de ceux d'entre eux qui survécurent au transport et aux conditions de vie sur place fit le voyage en sens inverse dans les mois ou années qui suivirent leur arrivée. Certains journaux de la presse noire américaine se firent d'ailleurs l'écho de ces retours vers les États-Unis, en publiant des articles peu encourageants concernant la situation des Noirs américains en Haïti. Par exemple, le *Weekly Anglo-African* du 5 avril 1862 retranscrivit une lettre d'un émigré noir américain de retour d'Haïti, manifestement déçu, très insatisfait de son séjour sur place, de l'accueil qu'il y avait reçu, et très critique envers le gouvernement haïtien et la population de l'île : « La liberté d'expression n'existe pas en Haïti. [...] Le gouvernement haïtien est une tyrannie militaire dans le sens le plus strict du terme. [...] Les indigènes, hommes et femmes, se promènent généralement à moitié vêtus, à la limite de la nudité. »
- 22 Avant même que des émigrés mécontents ne fassent le voyage en sens inverse, plusieurs agents du Bureau de l'Émigration Haïtien avaient déjà tourné le dos à ce projet : Henry Highland Garnet démissionna dès mars 1861, H. Ford Douglass également, s'engageant dans l'armée de l'Union en 1862. William Wells Brown quant à lui, sans doute influencé par l'espoir que suscitait alors la guerre de Sécession au sein de sa communauté, retourna se battre aux côtés des partisans du 'stay and fight' la même année. James Redpath lui-même démissionna finalement assez rapidement de son poste au Bureau de l'Émigration Haïtien, peut-être déçu par l'échec de son entreprise ; il abandonna en effet le projet à l'automne 1862 pour devenir correspondant de guerre pour l'Union pendant la guerre de Sécession (Seraille, 1978 : 200 ; Dixon, 2000 : 207).
- 23 Quant à James Theodore Holly, il se rendit en Haïti au printemps 1861, accompagné de 110 émigrants africains-américains originaires du Connecticut et du Canada (Holly, 1864). Bien que la plupart des membres de sa colonie soient morts dans les 18 mois qui suivirent leur arrivée (y compris sa propre mère, son épouse, et deux de ses enfants), Holly décida

de rester sur l'île – où il implanta définitivement l'Église Épiscopale (Holly, 1862). Malgré les aléas du sort, Holly resta fidèle à ses convictions, et prit la citoyenneté haïtienne en 1864. En 1866, il organisa trois nouvelles missions à Cap Haïtien, Les Cayes et Cabaret-Quatre. Prêchant initialement auprès des Africains-Américains qui avaient émigré avec lui, il se consacra rapidement et essentiellement aux Haïtiens. Comme nous l'avons déjà souligné, son projet d'émigration faisait en réalité partie d'un projet plus large d'évangélisation et d'éducation du peuple haïtien. Ainsi, les hommes qu'il fit entrer dans les ordres étaient tous haïtiens. En 1874, les autorités de l'Église Épiscopale créèrent une Église indépendante qu'elles nommèrent Église Orthodoxe Apostolique Haïtienne, et promurent le Révérend Holly au rang d'Évêque d'Haïti. Holly resta sur l'île jusqu'à sa mort, le 13 mars 1911. D'après les Archives de l'Église Épiscopale, lorsque Holly mourut, l'Église Orthodoxe Apostolique Haïtienne était constituée de 15 paroisses, 7 missions, 6 écoles primaires, et une clinique. Elle comptait en ses rangs 15 prêtres et 2 000 membres.

- 24 Ainsi, même si le plan d'émigration de Noirs américains en Haïti de Holly peut être considéré comme un relatif échec, son projet d'évangélisation d'Haïti fut quant à lui un succès.

« Interior of "Holy Trinity," Port-Au-Prince »



SOURCE : HOLLY, JAMES THEODORE, *FACTS ABOUT THE CHURCH'S MISSION IN HAITI: A CONCISE STATEMENT BY BISHOP HOLLY, NEW YORK, THOMAS WHITTAKER, 1897. PUBLIÉ AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE RICHARD MAMMANA, DIRECTEUR, ANGLICANHISTORY.ORG*

Haïti, refuge de la diaspora noire ?

- 25 Pour Holly comme pour les milliers de Noirs qui émigrèrent en Haïti dans les années 1820 puis au début des années 1860, la république noire incarnait le lieu idéal – et idéalisé – vers lequel convergeaient les idéaux diasporiques, séparatistes et nationalistes d'une partie de la communauté africaine-américaine. Peut-être s'agissait-il alors pour ces Noirs de prendre exemple sur Haïti, mais surtout, dans cette première partie du XIXe siècle, Haïti fut concrètement utilisée comme un refuge aux moments où les Africains-Américains désespéraient d'obtenir des droits sur le territoire américain. En d'autres termes, l'émigration en Haïti offrait une alternative acceptable permettant aux Noirs de jouir des droits qui leur étaient refusés aux États-Unis, et qu'ils ne voulaient pas acquérir si cela signifiait émigrer en Afrique, un continent qu'ils considéraient, à l'instar de James

Theodore Holly, comme « barbare ». Malgré les échecs successifs de nombre de leurs compatriotes avant eux, d'autres Africains-Américains essayèrent de s'installer en Haïti, avec plus ou moins de succès, dans la seconde partie du XIXe siècle, après l'abolition de l'esclavage aux États-Unis en 1865. Contre toute attente, Haïti demeurait alors une irrésistible terre d'attraction et d'inspiration pour les Africains-Américains. Car si la première expérience collective de la communauté noire fut bien entendu l'esclavage, les Noirs libres et émancipés vécurent par la suite d'autres formes d'expériences communautaires : en se rassemblant dans les grandes villes après la guerre d'Indépendance ou en se rassemblant dans des Conventions de Noirs ou autres organisations ayant pour but la lutte contre l'esclavage et l'obtention de droits civiques avant la guerre de Sécession. L'émigration « choisie », c'est à dire volontaire, fut indéniablement une autre forme d'expérience communautaire, elle aussi vécue par des Noirs libres et émancipés qui, en émigrant pour certains en Haïti, firent l'expérience d'une certaine transformation identitaire, en se rassemblant autour d'un projet – jamais abouti – d'établissement d'une « nationalité noire ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

« Story of another returned emigrant from Hayti, » *Weekly Anglo-African*, April 5, 1862.

Blair, Frank P. Jr., *The Destiny of the Races of this Continent, An Address Delivered before the Mercantile Library Association of Boston, Massachusetts, on the 26th of February, 1859*, Washington, D. C., Buell & Blanchard, printers, 1859.

Douglass, Frederick, « Hayti, » *The North Star*, April 21, 1848, Vol. I, issue XVII, p. 2.

Douglass, Frederick, « A Trip to Hayti, » *Douglass' Monthly*, May 1861.

Douglass, Frederick, « The Haytian Emigration Movement, » *Douglass' Monthly*, July, 1861.

Douglass, Frederick, *Lecture on Haiti*, Washington, D.C., The Violet Agents Supply Co., 1893.

Harold, « Haytian Correspondence –No. I., » *The North Star*, April 21, 1848, Vol. I, issue XVII, p. 3.

Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, Boston, 1860-1861.

Holly, James Theodore, *A vindication of the capacity of the Negro race for self-government, and civilized progress, as demonstrated by historical events of the Haytian revolution: and the subsequent acts of that people since their national independence*, New Haven, William H. Stanley, printer, 1857.

Holly, James Theodore, *Facts About The Church's Mission In Haiti: A Concise Statement By Bishop Holly*, New York, Thomas Whittaker, 1897.

Holly, James Theodore, « From Holly To “Rev. and Dear Sir” », August 1, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Holly, James Theodore, « From Holly To “Rev. and Dear Sir” », September 10, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Holly, James Theodore, « From Theodore Holly to Rev. S. D. Denison », March 19, 1860 in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Holly, James Theodore, « The Protestant Episcopal Mission in Haïti », from Holly to the Bishop of the Protestant Episcopal Church in the U.S., May 29th, 1862, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Holly, James Theodore, « Holly to Rev. Arthur Cleveland Coxe, D.D. », September 22, 1864, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People: held at Cleveland, Ohio, Thursday, Friday and Saturday, the 24th, 25th and 26th of August 1854 ; with a reference page of contents, Pittsburgh, A. A. Anderson, 1854.

Redpath, James, *A Guide to Hayti*, Boston, Haytian Bureau of Emigration, 1861.

Redpath, James, « Editorial, » *The Palm and Pine*, May 18, 1861.

U.S. Bureau of the Census, *Historical Statistics of the United States, Colonial Times to 1970, Part I*, Washington D.C., 1975.

Wilson, George W., « Haïti, » *L'Union*, 1er octobre 1862, p. 1.

Sources secondaires

Aptheker, Herbert, *Nat Turner's Slave Rebellion*, New York, Humanities Press, 1966.

Bourhis-Mariotti, Claire, « L'Émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'American Colonization Society, » in Bourhis-Mariotti, Claire, Dorigny, Marcel, Gainot, Bernard, Rossignol, Marie-Jeanne, & Thibaud, Clément (Dir.), *Couleurs, esclavages, libérations coloniales 1804-1860*, Bécherel, Les Perséides, 2013, p. 223-243.

Bourhis-Mariotti, Claire, « ‘Go to our brethren, the Haytians’: Haiti as the African Americans’ Promised Land in the Antebellum Era, » *Revue Française d'Etudes Américaines*, Paris, Belin, 2015/1 (N°142), p. 6-23.

Boyd, Willis D., « James Redpath and American Negro Colonization in Haiti, 1860-1862, » in *The Americas*, Vol. 12, No. 2, October 1955, p. 169-182.

Burin, Eric, *Slavery and the Peculiar Solution: A History of the American Colonization Society*, Gainesville, University Press of Florida, 2005.

Chronicling America, « About New-York Daily Tribune. (New-York [N.Y.] 1842-1866 », in Chronicling America, Library of Congress, Washington D.C., 2012, <http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn83030213> .

Dixon, Chris, *African Americans and Haiti: Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*, Westport, Greenwood Press, 2000.

Dorsainvil, J.-C., *Manuel d'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, 1934.

Janvier, Louis Joseph, *Les Constitutions d'Haïti (1801-1885)*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1886.

Logan, Rayford W., *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*, (Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1941) New York, Kraus Reprint Co, 1969.

Pease, Jane H. & Pease, William H, « The Negro Convention Movement », in Huggins, Nathan I., Kilson, Martin, & Fox, Daniel M. (Dir.), *Key Issues in the Afro-American Experience*, Volume to 1877, Hartcourt Brace Jovanovich Inc., 1971, p. 191-205.

Seraille, William, « Afro-American Emigration to Haiti during the American Civil War, » in *The Americas*, Vol. 35, No. 2, October 1978, p. 185-200.

Sidbury, James, *Becoming African in America : Race and Nation in the Early Black Atlantic*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2007.

Staudenraus, P. J., *The African Colonization Movement, 1816-1865*, New York, Columbia University Press, 1961.

NOTES

1. L'interdiction faite aux Blancs de posséder une terre sur le sol haïtien, inscrite à l'époque dans la Constitution haïtienne, peut expliquer en partie cette réputation. Au cours du XIXe siècle, Haïti ne connut pas moins de 13 constitutions différentes – sans parler des diverses versions amendées de celles-ci. La Constitution de 1805, adoptée après qu'Haïti devint une république indépendante, était déjà très éloquente sur le sujet de la race : « Art. 12. — Aucun blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra le pied sur ce territoire, à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété » (Janvier, 1886, p. 32).

2. Nathaniel (« Nat ») Turner (1800-1831), était un esclave du comté de Southampton, en Virginie, persuadé qu'il avait un grand destin à accomplir au nom de Dieu. Début 1831, voyant en une éclipse de soleil le signe divin qu'il attendait, il décida de mener une révolte contre les propriétaires d'esclaves, qui eut finalement lieu le 21 août 1831. Cette révolte dura deux jours, pendant lesquels Turner et les esclaves avec lesquels il s'était associé massacrèrent une soixantaine de Blancs – hommes, femmes, et enfants. Nat Turner ne fut capturé que le 30 octobre 1831. Il fut jugé le 5 novembre dans la ville de Jerusalem et pendu le 11 novembre 1831. Cet épisode de violence extrême de la part d'esclaves noirs mena à une répression sanglante, à un durcissement des relations interraciales, et par conséquent, à l'émergence de nouvelles lois dans les États du Sud, plus restrictives encore vis-à-vis des esclaves et des Noirs libres. D'autre part, les Sudistes se montrèrent de plus en plus méfiants à l'égard des abolitionnistes du Nord, à qui ils attribuaient une part de responsabilité dans cet événement – l'autre « responsable » désignée à l'époque étant la révolution de Saint-Domingue, dont on pensait qu'elle avait pu inciter les esclaves du Sud à se révolter (Aptheker, 1966).

3. Paul Cuffe (ou Cuffee), un Noir libre du Massachusetts, marchand et marin de profession, fut attiré par le commerce avec l'Afrique et se porta volontaire pour transporter des Noirs libres et qualifiés vers la Sierra Leone, en échange de privilèges commerciaux avec la colonie britannique dès 1807. Ce projet aboutit finalement en 1816, mais Paul Cuffe n'obtint jamais les concessions qui lui avaient été promises. Après avoir transporté 38 Noirs pour un coût de 4000 dollars, il mourut en 1817, néanmoins convaincu des bienfaits de la colonisation, et après avoir atteint un large public avec ses arguments en faveur de celle-ci (Staudenraus, 1961; Sidbury, 2007).

4. C'est l'auteure qui traduit ici et dans le reste de cet article, sauf mention contraire.

5. Les Papiers du Révérend Holly (*The Right Reverend James Theodore Holly Papers*) et les archives de sa Mission Haïtienne (*The Haiti Mission Records*) sont conservés aux Archives de l'Église Épiscopale à Austin, Texas (U.S.A.). Ces archives ont n'ont été que très marginalement étudiées, et n'ont fait l'objet d'aucun livre ni article en particulier. L'auteure a eu le privilège de se rendre aux Archives

de l'Église Épiscopale grâce à l'octroi d'une bourse d'aide à la recherche doctorale allouée par l'Institut des Amériques, qu'elle souhaite ici remercier. Tous les documents tirés de ces archives et cités dans cet article le sont avec l'aimable autorisation de The Archives of the Episcopal Church, USA.

6. L'Église Épiscopale est la dénomination officielle de l'Église Anglicane aux États-Unis.

7. Il s'agissait essentiellement d'Africains-Américains et de missionnaires arrivés en Haïti dans les années 1820, à la suite de l'incitation du Président haïtien Jean-Pierre Boyer (Bourhis-Mariotti, 2013).

8. En effet, contrairement à ce qui a été souvent écrit, Holly ne rencontra pas l'Empereur Faustin-Elie Soulouque, ce qui n'est pas surprenant, ce dernier recherchant en effet activement à l'époque à envahir la partie espagnole de l'île pour (ré)unifier Saint-Domingue (Logan, 1969 : 281-289).

9. Redpath utilise ce titre lorsqu'il signe sa correspondance (voir Haytian Bureau of Emigration, 1860-1861).

RÉSUMÉS

Les années 1830 à 1860 virent la montée en puissance d'un mouvement abolitionniste radical et immédiatiste, partisan de la doctrine du '*stay and fight*' (« rester et se battre »). La plupart des abolitionnistes noirs de cette période rejetaient alors logiquement le projet de colonisation des Noirs libres et émancipés en Afrique porté par l'*American Colonization Society* (ACS). Pourtant, dans le même temps, un certain nombre de militants africains-américains, bien que fermement opposés aux projets de l'ACS, préconisaient de leur côté une émigration choisie tout en peinant à trouver un consensus autour d'un lieu unique d'émigration. Au début des années 1850, James Theodore Holly, un Noir libre, soutint plus énergiquement l'idée d'une émigration en Haïti. Avec l'aide d'un abolitionniste blanc, James Redpath, recruté par le gouvernement haïtien lui-même – le Président Geffrard offrait alors un soutien matériel et financier aux candidats à l'émigration – Holly encouragea ses pairs à émigrer vers la République Noire, qu'il considérait comme étant l'endroit rêvé pour (re)construire la communauté noire.

Ainsi, cet article examine dans quelles conditions des milliers d'Africains-Américains décidèrent de quitter la patrie qui les avait vus naître pour se rendre en Haïti. En mettant l'accent sur l'implication des Noirs eux-mêmes dans cette expérience haïtienne, un sujet marginalisé par l'historiographie de l'esclavage, de l'abolition et du colonialisme, l'auteure entend montrer la réelle diversité de la pensée abolitionniste et nationaliste noire à la veille de la guerre de Sécession.

The thirty years preceding the Civil War saw the emergence of a radical and immediatist abolitionist movement, particularly among Blacks who, for the most part, adhered to the '*stay and fight*' ideology. Most African-American leaders were then firmly opposed to emigration and denounced the American Colonization Society and its African projects. Yet, at the very same time, a number of black activists did advocate relocation beyond the borders of the United States, but struggled to find a consensus concerning the place where they should settle. At the beginning of the 1850s, James Theodore Holly, a free Black, started promoting the virtues of emigration to Haiti more specifically. With the help of a white abolitionist, James Redpath,

commissioned by the Haitian government itself, Holly encouraged his peers to move to the Black Republic, which he considered as the best place to (re)construct the black community.

Thus, this article will examine in what conditions thousands of African-Americans decided to leave their homeland and relocate in Haiti. This Haitian experience, a subject that has been marginalized in the historiography of slavery, abolition and colonialism, was part of a larger and more complex process, namely the birth of black nationalism. The author therefore intends to contribute to a reconsideration of black efforts to encourage emigration, in order to show the real diversity in black abolitionist and nationalist thought on the eve of the Civil War.

Entre los años 1830 y 1860, un movimiento abolicionista radical, partidario de la doctrina "stay and fight" (quedarse y luchar) vio la luz. La mayoría de los abolicionistas negros de aquella época rechazaban el proyecto de colonización de los negros libres y emancipados de Africa organizado por la American Colonization Society (ACS). Sin embargo, al mismo tiempo, algunos activistas afroamericanos, opuestos a los proyectos de la ACS, abogaban por una emigración selectiva aunque no encontraban un consenso sobre el lugar para dicha emigración. A principios de 1850, James Theodore Holly, un negro libre, sostuvo con más fuerza la idea de emigrar a Haití. Con la ayuda de un abolicionista blanco, James Redpath, reclutado por el propio gobierno de Haití (el presidente Geffrard proporcionaba apoyo material y financiero a los futuros emigrantes) Holly animó a sus compañeros a emigrar a la República Negra, que él consideraba como el lugar perfecto para reconstruir la comunidad negra.

El artículo detalla las condiciones y causas que llevaron a miles de afroamericanos a abandonar la patria que les había visto nacer para emigrar a Haití. Se subraya la implicación de los propios negros en esta experiencia haitiana, un punto clave dejado muchas veces de lado en la historia de la esclavitud, abolición y colonialismo. El autor muestra la diversidad del pensamiento abolicionista y nacionalista negro en vísperas de la Guerra de Secesión.

INDEX

Palabras claves : Afroamericanos, inmigración, nacionalidad negra, diáspora negra, Estados Unidos, Haití, James Theodore Holly.

Mots-clés : Africains-Américains, nationalité noire, émigrationnisme, diaspora noire, États-Unis, Haïti, James Theodore Holly

Keywords : African-Americans, Black nationality, Emigrationism, Black diaspora, The United States, Haiti, James Theodore Holly

AUTEUR

CLAIRE BOURHIS-MARIOTTI

Claire Bourhis-Mariotti est Maître de conférences en histoire et civilisation des Etats-Unis à l'Université Paris 8. Ses recherches portent principalement sur l'histoire des Africains-Américains au XIXe siècle et plus spécifiquement sur la colonisation et les mouvements d'émigration volontaire en Haïti avant la Guerre de sécession, ainsi que l'expérience haïtienne des Africains-Américains sur l'ensemble du XIXème siècle. Elle a récemment co-dirigé l'ouvrage *Couleurs, esclavages, libération coloniales 1804-1860* (Les Perséides, 2013), et sa thèse, qui a obtenu le prix de thèse 2014 de l'Institut des Amériques, paraîtra prochainement remaniée sous le titre *L'union fait la force. Les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, dans la Collection Des Amériques aux Presses Universitaires de Rennes.